ECOLE PRIMAIRE SAINTE MARIE DE LA FERRADE

8 RUE ANATOLE FRANCE, 33130 BEGLES
09.50.56.85.96

Compte-rendu du Conseil d'établissement du 16 octobre 2018

Présentation du Conseil d'établissement

« Tout établissement catholique d'enseignement se dote d'un conseil d'établissement » indique le statut de l'Enseignement catholique en France publié le 1er juin 2013 (article 120). Cette structure doit être « un lieu privilégié de rencontre, de partage et de concertation entre tous les membres de la Communauté éducative, à laquelle il contribue à donner sa cohérence » (article 19)

Le conseil d'établissement est une instance indispensable de concertation et de dialogue. Il est présidé par le Chef d'établissement.

Parmi toutes les instances qui participent au pilotage et à l'animation d'un établissement, le conseil d'établissement est la seule qui réunisse sous la responsabilité du chef d'établissement les représentants de toute la communauté éducative dont il manifeste ainsi concrètement l'existence.

(Extrait du document « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole », Engagements nationaux de l'Enseignement catholique, journée nationale des Assises du 4 décembre 2004)

1. Rôle du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a un rôle consultatif, un rôle d'information et de réflexion. Il aide le chef d'établissement à assurer l'unité de la communauté éducative, à coordonner les projets et à les inscrire dans les orientations données par la tutelle.

Il est informé des sujets relatifs aux orientations et aux projets de l'établissement.

Il est consulté pour l'élaboration du projet éducatif et du projet d'établissement.

Il peut formuler un avis ou faire des propositions sur les projets pédagogiques, la proposition de l'animation pastorale, l'ouverture de classe ou de formations nouvelles, le règlement intérieur, les horaires, les choix économiques et financiers, les projets d'investissement, etc.

2. Composition du conseil d'établissement

a. Membres de droit :

- le chef d'établissement, président
- le président d'OGEC
- le président d'APEL
- Un représentant de la DDEC

b. Membres désignés :

- Un représentant des enseignants
- Un représentant du personnel non enseignant
- Des représentants des parents d'élèves : 1 par classe
- Des représentants des élèves : 1 par classe de cycles 2 et 3
- Le prêtre de la paroisse

c. Membres invités : Tout intervenant extérieur ou personne experte sur un point précis suivant l'actualité du conseil.

3. Fonctionnement

Le conseil d'établissement se réunit à l'initiative du chef d'établissement
« La fréquence des rencontres est laissée à l'appréciation de chaque établissement mais ne saurait être inférieure à deux fois par an » (article 122)
Tout représentant au conseil d'établissement est tenu à l'obligation de réserve. Nul ne doit porter atteinte à l'unité de l'établissement.
Les avis et/ou questions des membres du conseil d'établissement doivent être parvenus au chef d'établissement au minimum 7 jours avant la date du conseil, afin que celui-ci s'assure de leurs biens fondés et puissent les porter à l'ordre du jour.

Conseil d'établissement du 16 octobre :

Membres présents :

- le chef d'établissement : Mme du Lac
- le président d'OGEC : M. Huguet
- Un membre de l'APEL : Mme Metayer-Errath
- Les représentants des parents d'élèves : Mmes Manem, Saez, Sabourin, Ducournau, Esselin, Metayer-Errath
- Des représentants des enseignants : Mmes Dubois, Muller, Redon
- Une représentante du personnel : Camille Rodriguez
- Les élèves délégués : Paul Vezzoli-Jacob, Juliette David-Cuvelier, Olivia Micoulin, Eliott Lalouett, Alice Barrau, Lucie Guillou, Henri Barbier, Lina Zanchettin et Sacha Dupart

Membres absents excusés : Mme Weltzer

Membre absent : M. Nardelli

Interventions des élèves :

Ce qui plait aux enfants :

- Le self et la nourriture que les enfants trouvent majoritairement meilleure cette année et moins grasse. Ils apprécient d'avoir du choix pour les entrées ou les desserts. Ils regrettent toutefois qu'il n'y ait pas de choix pour le plat. Mme du Lac explique qu'il serait difficile en terme d'organisation de proposer du choix pour le plat car la cuisinière est toute seule pour préparer le plat principal et n'aurait pas le temps matériel de cuisiner plus de propositions.
- La propreté des toilettes : les enfants remarquent qu'Isabel met tout en œuvre pour qu'ils aient des toilettes très propres et ils sont conscients que c'est de leur responsabilité de les garder dans cet état tout au long de la journée.
- La réfection des toilettes maternelles est très appréciée aussi bien par les enfants que par les adultes. Mme du Lac explique qu'ils sont nettoyés en cours de journée mais qu'il y a encore besoin de beaucoup surveiller les petits qui ont tendance à faire des bêtises ou à jouer avec l'eau.

- Les caisses de jeux pour les récréations sont appréciées. Mme du Lac rappelle quand même que les élèves responsables doivent faire plus attention à la fin de récréation des élémentaires de ranger ces caisses. Il reste souvent du matériel qui traine à la fin des récréations.
- La structure de jeux pour les petits : tout le monde s'accorde à dire que cela apporte un vrai plus aux élèves de maternelles. Les enseignantes témoignent que même s'il a fallu dans un 1er temps faire un planning d'occupation maintenant l'utilisation s'est régulée et les enfants peuvent y aller quand ils le souhaitent. Les enseignantes notent que les disputent entre enfants sont beaucoup plus rares depuis qu'il y a la structure de jeux.

Ce qui pourrait être amélioré :

- Le terrain de billes : même s'il plait beaucoup aux enfants, ils aimeraient qu'il soit enrichi d'un parcours. Un concours est lancé pour le 16 novembre. Chaque classe d'élémentaire doit présenter un parcours et un vote sera organisé pour élire celui qui plait majoritairement. L'Apel s'engage à tout mettre en œuvre pour réaliser ce parcours lors de la journée travaux du 24 novembre.
- Les enfants voudraient que le mur qui longe le terrain de billes soit nettoyé : Mme du Lac s'engage à aller voir les voisins qui sont propriétaires du mur pour leur demander de le faire réparer.
- La mise en place de temps délimité pour manger perturbe certains enfants : Mme du Lac reconnait que le système doit encore être amélioré, ce qui sera fait à la rentrée de novembre puisque les enfants prendront des jetons de couleurs lors de leur passage au self, jetons qui détermineront à partir de quelle heure les enfants ont le droit de sortir et à partir de quelle heure ils doivent se dépêcher pour laisser leur place. Mme du Lac et Camille rassurent les enfants sur le fait que jamais il ne leur sera demandé de sortir s'ils n'ont pas fini de manger. Il s'agit seulement de les responsabiliser sur le temps qu'ils passent à la cantine et de faire en sorte que toutes les classes aient le temps de manger tranquillement avant de repartir en classe.
- Enlever les cailloux de la cour de récréation : cette demande si elle est judicieuse va être difficilement réalisable car les cailloux constituent le revêtement de la cour. Néanmoins l'Ogec est en train d'étudier la possibilité de faire un revêtement de la cour de récréation à l'occasion du projet d'accessibilité handicapés. Le projet comprendrait une reprise des évacuations des eaux de pluie, un passage de gaines pour éventuellement équiper les classes de la fibre, des cheminements pour les personnes handicapées et un revêtement pour la cour. Ce projet est étudié avec la Congrégation propriétaire de l'école.
- Mettre plus de robinets d'eau froide dans les toilettes élémentaires : Mme du Lac explique qu'il suffit qu'elle coupe l'eau chaude pour cela. Il a été prévu que l'hiver les enfants aient de l'eau chaude pour pouvoir se laver les mains et seulement un robinet d'eau froide pour boire. L'eau chaude a oublié d'être coupée.
- Mettre plus de bancs dans la cour : ce projet sera étudié avec l'Apel quand une décision sera prise concernant les modifications de la cour de récréation vues plus haut.
- Mettre plus de fleurs : régulièrement de nouvelles fleurs sont plantées par les maternelles mais elles sont aussi piétinées ou arrachées par les enfants. Au printemps de nouvelles tentatives seront faites. De plus les bordures des arbres devraient être peintes lors d'une journée travaux ce qui apportera de la gaieté dans la cour.
- Il y a trop de vêtements abandonnés sur les porte-manteaux extérieurs alors les enfants qui veulent accrocher leur manteau ou pull pendant la récréation ne le peuvent pas : Mme du Lac et l'ensemble des adultes déplorent cet état de fait et rappelle qu'il est très régulièrement demandé aux parents de marquer le nom de leur enfant sur les vêtements mais que très peu le font. De gros sacs de vêtements abandonnés sont donnés chaque été aux associations d'aide.

- Les plus jeunes élémentaires se plaignent que les CM2 ne respectent pas le planning d'occupation du terrain de foot et s'approprient le terrain quand ce n'est pas leur tour. Les enseignantes expliquent aux enfants qu'ils doivent venir le signaler quand c'est le cas de façon à ce que les petits puissent jouer quand c'est leur tour.
- Il faudrait mettre 2 ballons pour les récrés : 1 pour le foot, 1 pour d'autres jeux. Ce sera fait dès la rentrée de novembre. Les différents ballons seront identifiés de façon à ce que les 2 ne finissent pas pour servir pour le foot.
- Les enfants voudraient aussi 2 raquettes de badminton supplémentaires, des échasses, de nouvelles cordes à sauter : tout ceci sera mis en place à la rentrée des vacances.
- Avoir un banc de l'amitié : ceux qui n'ont personne pour jouer irait s'asseoir sur ce banc et ainsi d'autres enfants pourraient venir leur proposer de partager leurs jeux. Cette idée plait beaucoup à l'ensemble des participants à la réunion. S'en suit un débat pour savoir comment identifier ce banc. Les classes proposeront des idées qui seront soumises au vote des enfants le 16 novembre après le cross solidaire et le concours pour le tracé du terrain de billes.
- Faire un Noël canadien : chaque enfant apporte un petit cadeau de 2€ maximum à échanger avec un autre enfant de l'école tiré au sort : l'idée sera soumise aux enseignantes
- Faire un concours de poésie : les enseignantes expliquent que cela doit être un projet de classe car ce ne serait pas gérable cette année avec les projets en cours. Cependant l'idée reste pour une autre année.
- Faire un journal d'école : l'équipe enseignante trouve que c'est une bonne idée mais que cela doit être un projet d'année et ne peut venir se rajouter aux projets déjà en cours. L'idée est gardée pour une autre année.
- Avoir une chasuble au logo de l'école pour les sorties scolaires. Mme du Lac explique que cette idée a été discutée avec l'Apel qui cherche des fournisseurs. De même les enfants avaient demandé l'année passée à avoir un tee-shirt ou polo au logo de l'école, ce projet est étudié lui aussi actuellement par l'Apel.
- Une élève de CM2 a suggéré que les « grands » puissent être les parrains des petits de l'école pour les accompagner et les aider. Cette idée est retenue pour la rentrée prochaine mais il faudra que ce soit fait avec le consentement des « grands » qui n'ont pas tous envie d'être le parrain d'un petit. L'idée sera discutée par l'équipe éducative de l'école lors de la journée des communautés éducatives pour voir comment mettre cela en place.
- Les enfants voudraient ramasser les déchets à la plage ; Mme du Lac est opposée au projet car il peut y avoir des objets dangereux au milieu des détritus à la plage. Elle rappelle cependant que la conscience citoyenne peut commencer dès la cour de récréation de l'école qui est trop souvent jonchée de papiers du goûter. Camille Rodriguez propose que les enfants qui restent à l'étude soient responsables de la propreté de la cour à tour de rôle. Sachant que la plupart des enfants qui goûtent à l'école, et donc salissent la cour de récréation, sont les enfants qui restent à l'étude. La proposition est retenue. Camille et Maïmouna, en charge de l'étude, mettront cela en place dès le retour des vacances.
- Mettre des nichoirs : il y en a déjà un devant la classe des MS mais l'idée est intéressante. Elle sera réétudiée au printemps.
- Proposer des ateliers couture le soir ou entre midi et 13h30 : Mme du Lac va se rapprocher d'optimômes pour savoir si cette proposition peut être envisagée.
- Faire un cross à Mussonville : l'idée semble un peu compliquée à mettre en place à cause du nombre d'encadrants qu'il faudrait mais Mme du Lac va voir avec la Mairie si un cross pourrait être organisé à Moga l'année prochaine. Pour cette année le cross ayant lieu le 16 novembre, le délai est trop court.
- Réparer le toit du préau qui a des fuites : celui-ci sera inspecté lors de la prochaine journée travaux pour voir comment remédier à ce problème.
- Dédier un espace de la cour aux CM2 : Mme du Lac et l'équipe enseignante sont contre cette idée puisque

l'école est justement le lieu de l'apprentissage de la vie en collectivité et en communauté. Les CM2 étant les plus grands de l'école ils doivent montrer l'exemple.

Questions et remarques des parents :

- « Pour le conseil d'établissement, j'aurais une question relative à la composition des repas à la cantine : quelle est la part des produits bio ? Sur les menus aucun produit n'est mentionné bio. Il y a pourtant des normes maintenant pour les cantines. » : Mme du Lac rappelle qu'elle demande à la société de restauration d'axer ses efforts sur les circuits courts plutôt que sur le bio qui peut venir de n'importe où, même de pays étrangers. Dans les collectivités locales des quotas de bio sont imposés mais cela n'est pas le cas pour les établissements privés. La société de restauration va aussi mettre en place dès novembres des repas végétariens une fois par mois pour commencer afin de voir comment les enfants réagissent. Il est intéressant de savoir que pour couvrir l'apport en protéines de 100g de viande il faut 400g de légumineuses ce qui fait des rations très importantes pour des enfants. De plus un repas à base de protéines végétales coûtent 20 à 30% plus cher qu'un repas avec des protéines animales.

- « j'aurais voulu savoir s'il était possible que l'école ouvre à 8h15 sans supplément garderie pour 15 minutes ! Je vous remercie » : M. Huguet rappelle que le personnel présent à la garderie du matin est rémunéré et qu'il faut donc répercuter cette dépense aux familles. De plus Mme du Lac rappelle que les enseignants ne peuvent être responsables de leurs élèves que 15 minutes avant le début de chaque demi-journée (10 minutes dans l'enseignement public).

- « Je pense qu'il serait intéressant de proposer un accompagnement dans le brossage des dents après le déjeuner du midi. Si jamais vous pouvez le suggérer. Merci bien d'avance » : cette idée si elle peut paraitre judicieuse est inapplicable à l'école car il faudrait stocker quelques 200 brosses à dents dans des gobelets séparés et organiser le brossage des dents de plus de 200 enfants en comptant 3 minutes par enfant. Cela poserait des problèmes d'organisation et de gestion du temps.

- « Je m'interroge sur des solutions possibles pour diminuer le trafic automobile devant et autour de l'école.
> Y a-t-il beaucoup d'élèves qui habitent à plus d'1 ou 2 km de l'école ?
> Quelques idées:
> -Est-il possible de proposer un " pédibus" (un ou deux parents à tour de rôle) font une tournée à pieds pour récupérer les enfants sur un parcours préétabli ?
> -autre idée : quelques parents se placent aux carrefours stratégiques pour permettre aux plus grands de se rendre seuls à l'école
> -disposer un parking vélo pour les plus grands dans l'enceinte de l'école : il existe un garage à vélo au sein de l'école. Pour l'instant il est suffisamment grand mais pourrait être agrandi si nécessaire.
> -impliquer les élèves dans un souci d'écologie et de citoyenneté »
Cette idée est soumise à l'Apel qui va étudier le projet.

- Le problème de l'accès à la piscine pour les élèves de CP et CE1 est soulevé. Le lendemain du Conseil d'établissement, Mme du Lac a été informée par la Mairie que les élèves seraient accueillis du mardi 30 avril au mardi 25 juin de 14h30 à 15h30 pour des séances de natation. Si la Mairie n'accordait pas de bus pour s'y rendre, les enfants pourraient s'y rendre en bus de ville ou à pied la période le permettant.
- Voyage scolaire : la question d'un éventuel voyage scolaire est posé par des parents : Mme du Lac explique que cette année il n'y aura pas de voyage scolaire. C'est un choix de l'équipe enseignante qui ne souhaite pas partir tous les ans et souhaite cibler les sorties en fonction des projets. Cette année il y aura davantage de sorties ponctuelles puisque l'école travaille sur Bordeaux et sa région. Une sortie par période est envisagée.

Fin du Conseil d'établissement à 21h.

Mme du Lac remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et leur implication dans la vie de l'école.

Prochain conseil : mardi 19 mars (18h30-20h30)